



## Changement de l'année de base des comptes nationaux du Cameroun Note d'information

### Contexte et justification

#### Qu'appelle-t-on comptes nationaux ?

Les comptes nationaux désignent un ensemble complet, cohérent et flexible de comptes macroéconomiques, destiné à donner une représentation chiffrée complète et cohérente de l'économie nationale. Ils permettent de disposer d'indicateurs en volume et en valeur permettant d'évaluer les performances de l'économie d'un pays dans le temps. De ce fait ils sont une composante essentielle du Système National d'Information Statistique.

#### Pourquoi changer l'année de base des comptes nationaux ?

Les comptes nationaux sont élaborés à partir d'une année de référence, dite année de base, qui représente l'année de référence des structures et des agrégats macroéconomiques. Cependant, au fur et à mesure qu'on s'éloigne de l'année de base, la structure de l'économie change et par conséquent, la qualité des comptes nationaux se dégrade.

La nécessité d'actualiser l'année de base (rebasage) des comptes nationaux du Cameroun se justifie principalement par les changements de structure dans l'économie, notamment les changements de prix des produits, l'apparition de nouveaux produits ou de nouvelles activités, la densification de certaines branches d'activité avec l'entrée de nouveaux opérateurs. Ces changements de structure méritent d'être intégrés dans les comptes nationaux, d'une part, pour une

meilleure estimation de la richesse nationale et d'autre part, pour une meilleure prise en compte dans l'ensemble des modèles de prévision macroéconomiques et budgétaires, ainsi que dans les modèles de simulation d'impact de politique économique.

En outre, le rebasage vise à poursuivre et à approfondir la mise en œuvre des recommandations du dernier Système de Comptabilité Nationale adopté par les Nations-Unies en 2008 (SCN 2008) débutée dans l'ancienne base 2005.

#### Expérience des autres pays

Plusieurs pays dans le monde ont déjà procédé à des changements du système de comptabilité nationale (SCN) et de l'année de base. Ces changements entraînent généralement une réévaluation du PIB.

**Tableau 1** : Impact des changements de l'année de base des comptes nationaux pour quelques pays.

Pays	Objet du changement	Impact sur le PIB
Cameroun	Mise en œuvre du SCN 2008 Rebasage 2005 (ancienne base 1989/90)	Hausse du PIB de 8,2% en 2005
Sénégal	Mise en œuvre du SCN 2008 : Rebasage 2014 (ancienne base 1999)	Hausse du PIB de 24,9% en 2014
Kenya	Mise en œuvre du SCN 2008 Rebasage 2013	Hausse du PIB de 25,3% en 2013
Burkina-Faso	Mise en œuvre du SCN 2008 : Rebasage 2015 (ancienne base 1999)	Hausse du PIB de 13,5% en 1999
Côte d'Ivoire	Mise en œuvre du SCN 2008 contre SCN 1993 : Rebasage 2015 (ancienne base 1996)	Hausse du PIB de 38,2% en 2015

## Cas du Cameroun

Le Cameroun n'est pas resté en marge de cette démarche progressive et évolutive d'amélioration préconisée par le système des Nations Unies. C'est ainsi que le système dit « de Courcier », s'appuyant sur le SCN 1953, a permis d'élaborer les premiers comptes nationaux des années 1959, 1962/63, 1963/64 pour le Cameroun Oriental et les comptes de la nation de 1969 et 1970. Les comptes de 1971 à 1993 ont été élaborés à partir du SCN 1968, tandis que le SCN 1993 a été utilisé pour produire les comptes de 1989/90 à 2001/02, et la série 1993 à 2014 avec comme base statistique l'année 1989/90. Par la suite le SCN 2008 a été utilisé pour élaborer la série de 1993-2018 avec comme année de base 2005.

## La nouvelle année de base du Cameroun

L'élaboration de la nouvelle année de base 2016 au Cameroun a permis de prendre en compte la nouvelle structure de l'économie, captée par des nouvelles sources de données et de poursuivre la mise en œuvre des innovations du SCN 2008 amorcées dans la base 2005.

### ...Des changements conceptuels

Sur le plan conceptuel, la nouvelle base prend en compte/améliore un certain nombre d'innovations consignées dans le SCN 2008 :

- la correction apportée à l'estimation des services d'intermédiation financière indirectement mesurés importés ;
- l'amélioration de l'estimation de la production de l'assurance non vie qui a porté sur l'application de l'approche anticipative de calcul des indemnités ;
- la correction CAF/FAB des importations ;
- l'amélioration du champ de couverture de la production des ménages ;
- l'approfondissement du concept de recherche et développement ;
- l'estimation de la production non marchande de la Banque Centrale.

### ...Une mise à jour des nomenclatures

Bien qu'inspirées de la quatrième révision de la Classification Internationale Type, par Industrie (CITI rév 4), les nomenclatures des activités et produits utilisées dans le cadre de l'année de base 2005 ont laissé transparaître un certain nombre

de manquements dans l'analyse des comptes nationaux. A cet égard, une mise à jour de celles-ci s'impose dans le cadre de la nouvelle année de base pour une meilleure cohérence dans la classification nationale des activités (et des produits).

### ...L'utilisation de nouvelles sources de données

Le changement de l'année de base a permis d'utiliser les résultats d'importantes opérations statistiques de référence notamment : le deuxième Recensement Général des Entreprises (RGE-2) de 2016, la quatrième Enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM 4) de 2014 et la deuxième Enquête sur l'emploi et le secteur informel (EESI 2) de 2010.

## Comparaison des comptes de l'année 2016 dans les deux bases<sup>1</sup>

Les résultats des comptes nationaux du Cameroun montrent que le Produit Intérieur Brut (PIB) de 2016 s'établit à 20 038,6 milliards de FCFA, soit une réévaluation à la hausse de 3,6 % par rapport à celui établi en 2016 dans le cadre de l'ancienne année de base 2005.

### Optique de production

Les secteurs primaire et secondaire contribuent respectivement pour 3,3 points et 0,9 point de pourcentage à la réévaluation à la hausse du PIB, le secteur tertiaire contribue négativement pour 1 point et les impôts et taxes contribue pour 0,4 point de pourcentage.

**Tableau 2** : Comparaison du PIB de 2016 par secteur d'activités (valeur en milliards FCFA).

Secteur d'activité	Ancienne base 2005		Nouvelle base 2016		Contribution (en %)
	Valeur	En %	Valeur	En %	
Primaire	2 813,9	14,5	3 444,8	17,2	3,3
Secondaire	4 729,4	24,4	4 898,7	24,4	0,9
Tertiaire	10 250,8	53,0	10 060,2	50,2	-1,0
Total valeur ajoutée	17 794,1	92,0	18 403,6	91,8	3,2
Impôts et taxes nets des Subventions	1 550,7	8,0	1 634,9	8,2	0,4
PIB	19 344,8	100	20 038,6	100,0	3,6

<sup>1</sup>Pour plus de détails, se référer au document « Changement de base des comptes nationaux en 2016 : Note synthétique ».

L'analyse par secteur de l'économie révèle que le tertiaire fournit 50,2 % du PIB dans la nouvelle base contre 53,0% dans l'ancienne base. Le poids du secondaire reste quasi stable (24,4% dans les deux bases) tandis que celui du primaire est estimé à 17,2% dans la nouvelle base contre 14,5% dans l'ancienne.

### Optique de dépense

La dépense de consommation finale et la demande extérieure nette contribuent respectivement de 3,8 et 1,9 points à la réévaluation du PIB. Par contre, l'investissement (formation brute de capital fixe et variation des stocks) baisse de 2 points de pourcentage par rapport à l'ancienne base.

En termes de poids, les dépenses de consommation finale restent quasiment stables (82,1% dans l'ancienne base contre 82,9% dans la nouvelle). Le taux d'investissement est revu à la baisse passant de 22,6% à 19,8%.

**Tableau 3** : Structure du PIB de 2016 selon les emplois (%).

Opérations	Base 2005	Base 2016	contribution (en points)
Dépenses de consommation finale	82,1	82,9	3,8
Formation brute de capital fixe	22,6	19,5	-2,4
Variations des stocks	0,0	0,4	0,4
Exportations de biens et services	19,2	18,9	0,4
Importations de biens et services	24,0	21,7	-1,5
PIB	100,0	100,0	3,6

### Optique de revenu

Sous l'angle du partage de la valeur ajoutée entre les principaux agents économiques qui participent directement à sa création, la réévaluation à la hausse du PIB s'explique par la rémunération des salariés qui contribue positivement à hauteur de 2,8 points de pourcentage, les impôts nets de subventions sur la production et les importations de 0,2 point et l'excédent brut d'exploitation/revenu mixte de 0,6 point.

**Tableau 4** : Ventilation du PIB de 2016 selon les composantes du revenu (en %)

Opérations	base 2005	base 2016	contribution (en points)
Rémunérations des Salariés	22,9	24,8	2,8
Impôts sur la production et les importations	8,8	8,7	0,2
Subventions sur la production et les importations	-0,4	-0,4	0,0
Excédent brut d'exploitation / revenu mixte	68,7	66,8	0,6
PIB	100,0	100,0	3,6

En termes de poids, la part de la rémunération des salariés augmente à 24,8% du PIB contre 22,9% dans l'ancienne base. Par contre, l'excédent brut d'exploitation/revenu mixte est revu à la baisse à 66,8% contre 68,7%.

### La nouvelle série de comptes disponible<sup>2</sup>

À la suite du changement de l'année de base, les mêmes travaux ont été réalisés sur les comptes nationaux de 2017 et 2018. Des travaux de réévaluation des comptes ont été menés sur l'ancienne série de 1993 à 2015 afin de disposer des séries longues, cohérentes et homogènes des comptes nationaux devant alimenter les modèles de projection macroéconomiques nécessaires au pilotage des politiques économiques et sociales.

### Perspectives

D'autres travaux liés à l'année de base 2016 dans le cadre des extensions du cadre central du SCN ont déjà débuté, en particulier l'extension du champ des comptes des secteurs institutionnels (ICEI) jusqu'aux comptes financiers. Un autre aspect important de ces travaux sera l'élaboration d'une Matrice de Comptabilité Sociale (MCS) et l'alignement des comptes nationaux trimestriels sur la nouvelle base 2016. Ces résultats seront précieux pour l'analyse d'impact des politiques économiques et permettront à l'analyste de fournir des informations pertinentes sur les impacts socio-économiques des mesures prises par le décideur.

<sup>2</sup> Pour plus de détails, se référer au document « Comptes nationaux : Analyse de la nouvelle série 1993-2018 »

***Institut National de la Statistique***

***BP : 134 Yaoundé - Cameroun***

***Tél : (237) 222 22 04 45***

***Fax : (237) 222 23 24 37***

***Site web : <https://ins-cameroun.cm>***

***Email : [infos@ins-cameroun.cm](mailto:infos@ins-cameroun.cm)***

***Une Publication du Département des Synthèses Économiques***

***© INS, Décembre 2020***